

Groupe de pilotage Rythmes scolaires n°2

Compte-rendu – Mardi 16 décembre 2014

Objet : Suivi et bilan de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Objectif du jour élaboration d'un questionnaire en direction des parents

Présents

- Élues « Enfance, jeunesse, éducation » / animatrices de la réunion : Isabelle RAFFNER et Christine SEUX
- Représentantes de l'équipe enseignante de l'école élémentaire de Saillans: Catherine ALCAMO, directrice de l'école maternelle, Elisabeth AMARO, Sylvie BOUTET-MARTIN, directrice de l'école élémentaire, Joëlle MIGHELLI, enseignante en Moyenne Section de maternelle
- Représentantes des parents d'élèves délégués, Perrine MORIN, Maria PINTO, Delphine VAUTRIN
- Représentants de parents d'élèves : Laetitia ARNAUD, Julien Maes, Cédric Fermond, Amélie Martinez
- Observatrice pour la mairie de Saillans : Annie MORIN, 1^{ère} adjointe au maire.

Excusées : Carole MILLIEZ, coordinatrice Jeunesse (TAP), Sarah PUENTE, enseignante CM1/CM2, Muriel GIRAIN, enseignante CE2, Annick GRAMOND-PONCET.

Rappel :

La réforme des rythmes scolaires est une obligation en France depuis septembre 2014. L'objectif premier énoncé étant de permettre aux enfants de « mieux apprendre à l'école ». Cette réforme induit directement une réorganisation de tous les systèmes qui touchent de près ou de loin à la scolarisation des enfants : parents, mais aussi transports collectifs, animateurs, enseignants, structures d'accueil etc.

La réforme en bref c'est une obligation de dispenser 24h d'enseignement par semaine répartis sur 5 jours comprenant 5 matinées obligatoires et 3 heures de Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

A noter que des pénalités (amendes et peines de prison ferme) viennent d'être décidées contre les maires réfractaires.

A Saillans cette réforme a été appliquée selon le planning suivant pour les 24h d'enseignement :

- De 8h30 à 12h¹ du lundi au vendredi
- de 14h² à 15h30 les lundis, mardis et jeudis (suivis d'1h de TAP)
- de 14h à 16h le vendredi

Objectif du jour

Réaliser un questionnaire en direction des parents afin de recueillir leur opinion sur la réforme des rythmes scolaires telle qu'elle a été appliquée à Saillans.

Le but est d'engager au besoin des demandes de modification des rythmes scolaires. L'attention est attirée sur le fait qu'il est important d'effectuer ces demandes de changement d'horaires avant les vacances de février, pour avoir la validation de la DDEN (Direction départementale de l'éducation Nationale) pour la rentrée 2014/2015.

¹ Les élèves de maternelle sortent à 11h50. Ce décalage de 10 minutes a été instauré pour permettre aux enfants d'aller à la cantine et de s'y installer dans le calme.

² Les élèves de maternelle rentrent 10 min plus tôt, à 13h50 pour rattraper le décalage de fin de matinée.

A propos du questionnaire

Rappel : Au cours de l'année scolaire 2012-2013 deux questionnaires sur les rythmes scolaires avaient été réalisés, l'un par les parents délégués et l'autre par la mairie.

À ce jour, un seul questionnaire d'évaluation des TAP (avantages, inconvénients, limites, etc.) a été distribué aux parents. Ce questionnaire est principalement un questionnaire de satisfaction des TAP et n'a pas encore été complètement traité.

Pour interroger la population sur la réforme des rythmes scolaires à Saillans il est prévu de faire deux questionnaires :

- l'un en direction des parents
- l'autre adapté aux enfants

Méthodologie

Il est demandé aux participants de réfléchir sur le type de questions pouvant être proposées aux deux groupes de population. Après une discussion traitant des différentes modalités que pouvaient prendre les questionnaires (par ex. entretien avec un enquêteur qui note les réponses des enfants), le type de question (ouverte, fermée) et la validité des questions (par ex mode de réponse par échelle), il est demandé à tout l'assistance de proposer concrètement 3 questions qui leur paraissent essentielles. Après une dizaine de minutes, chaque personne à tour de rôle a énoncé ces propositions de questions, qu'Isabelle RAFFNER a recueillies.

Résultats : Les propositions de questions

En résumé la grande majorité des questions proposées a tourné autour de 3 grands axes : 1) les problèmes d'organisation autour de la modification des rythmes scolaires; 2) la fatigabilité des enfants ; 3) le décalage horaire de la pause méridienne.

Ci-dessous la liste des propositions de questions :

1. Questions communes aux enfants et aux parents
 - a. La 5^e matinée : mercredi ou samedi ?
 - b. La 5^e matinée : commencer à la même heure ou plus tard ?
 - c. Êtes-vous satisfaits des nouveaux rythmes de la réforme ? Des horaires ? (*à moduler pour les enfants*)
 - d. Relevez-vous des difficultés/avantages au niveau de l'organisation ?
 - e. Relevez-vous des difficultés/avantages au niveau de la fatigue ?

2. Questions posées aux parents
 - a. Souhaiteriez-vous revoir l'emploi du temps de la semaine ?
 - b. Regrouperiez-vous les TAP sur ½ journée ? ou sur 2 créneaux d'1h30 ?
 - c. Si oui à quel moment de la semaine ?
 - d. Êtes-vous favorables à une réorganisation des horaires ?
 - e. Comment jugez-vous sur une échelle allant de 1 (très négatif) à 7 (très positif) l'impact de la nouvelle répartition des horaires à Saillans sur :
 - i. Votre organisation ?
 - ii. La fatigabilité de votre enfant ?
 - f. Trouvez-vous que votre enfant est plus disponible pour sa scolarité depuis le changement d'horaires ?
 - g. Le décalage de la pause de midi a été mis en place dans le but d'améliorer l'organisation de la cantine (déplacement, sécurité, 2 services). Cela vous semble-t-il adapté ? OUI / NON

3. Questions posées aux enfants

- h. Es-tu satisfait des TAP ?
- i. Te sens-tu plus fatigué depuis que tu as école le mercredi matin ?
- j. Qu'est-ce que tu aimes dans ton emploi du temps?
- k. Les TAP sont-ils un moment agréable pour toi ?
- l. Est-ce que tu aimes ta nouvelle semaine à l'école ?

Conclusions

Il semble primordial de construire un questionnaire **explicatif** et **éclairé** qui devra contenir

1. Un rappel des contraintes énoncées en préambule de la réunion :
 - a. 5 matinées obligatoires de classe
 - b. 3h de TAP
 - c. Une pause méridienne de minimum 1h30
2. Une information sur l'évaluation positive faite par les enseignants sur les matinées de travail en termes de qualité de l'enseignement, et sur une plus grande fatigue des enfants remarquée le jeudi.
3. Une information sur la réalité des TAP : problème de recrutement de personnel qualifié mais aussi la chance d'avoir des bénévoles extrêmement qualifiés.

Une proposition de réunion publique est lancée pour diffuser plus largement ces informations auprès des parents.